

Cahier d'information

Pour les représentants et représentantes de groupe
(RG)

de l'Intergroupe OA français de Montréal (I.O.A.F.M.)



Comité de liaison - Janvier 2017

Document corrigé selon les décisions des RG à la journée des RG du 28 Janvier 2017.

Accepté par l'IOAFM – Janvier 2017

Table des matières

CONTENU

Définition de Outremangeurs Anonymes (OA).....	1
Définition du représentant de groupe.....	2
Rôle des représentant(e)s de groupe	3
Documents de références.....	3
Structure d'Outremangeurs Anonymes.....	4
Membre.....	4
Groupe	4
Pour ouvrir un groupe	5
Membre de groupe.....	5
Conscience de groupe	6
Inventaire de groupe	6
Éthique.....	6
L'intergroupe OA français de Montréal (I.O.A.F.M.)	7
Bureau Régional - Région 6	7
Les services mondiaux.....	7
Fondation.....	7
Buts	8
Délégué	8
Commissaires généraux	8
Commissaires régionaux	8
Les Tâches du RG	9
Dans le groupe.....	9
À la réunion des RG à l'intergroupe.	10
Suggestions...petits trucs	11
N'oubliez pas que.....	12
Annexe 1: Tableau de la structure OA. Sentier du service : Chemins vers le rétablissement.....	13

DÉFINITION DE OUTREMANGEURS ANONYMES (OA)

Outremangeurs Anonymes est une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience personnelle dans le but de se rétablir de la compulsion alimentaire (besoin pressant et irrésistible de manger de façon déraisonnable).

Nous accueillons tous ceux et celles qui veulent arrêter d'outremanger compulsivement. Il n'y a ni frais à acquitter; nous subvenons à nos besoins par nos propres contributions sans demander ni accepter de dons de l'extérieur.

OA n'est affilié à aucun organisme public ou privé et n'est relié à aucun mouvement politique, à aucune doctrine religieuse ou idéologie.

OA n'endosse ni ne conteste aucune cause qui lui est étrangère.

Nos buts primordiaux sont de nous abstenir d'outremanger compulsivement et de transmettre notre message à ceux et celles qui souffrent encore.

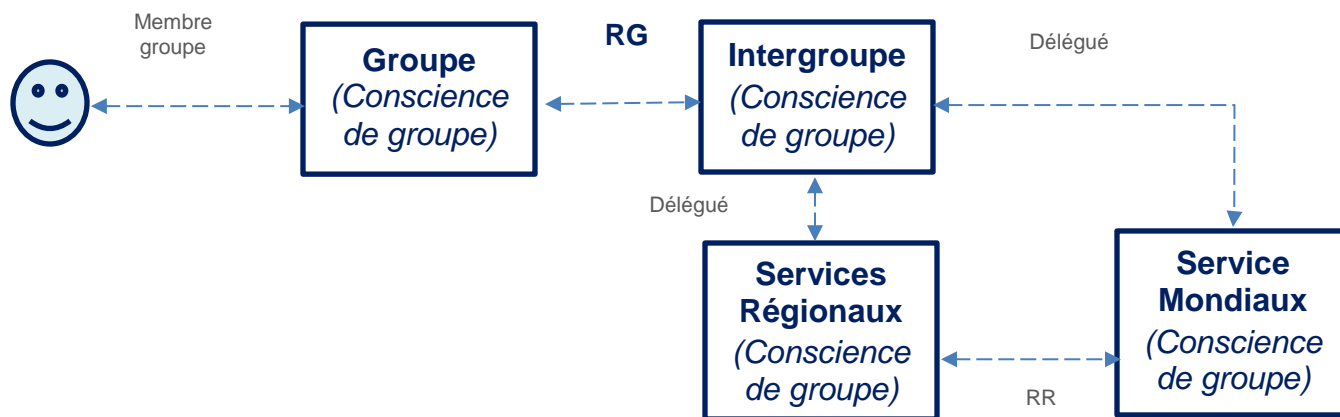
DÉFINITION DU REPRÉSENTANT DE GROUPE

Le représentant de groupe est sélectionné par la conscience du groupe qu'il représente, selon les critères préétablis dans leur éthique par la conscience de groupe. Habituellement, la durée du mandat du représentant de groupe est d'un an.

La responsabilité première du RG et/ou de son adjoint est de représenter son groupe à toutes les réunions des RG, de servir de trait d'union entre son groupe et l'Intergroupe, de transmettre à son groupe toute l'information provenant de l'Intergroupe, de transmettre à l'Intergroupe toute l'information provenant du groupe et, lorsque requis par le groupe, de faire un rapport verbal à la réunion hebdomadaire, de mettre à la disposition des membres qui le désirent l'information provenant de l'intergroupe.

Réf. : Statuts et Règlements IOAFM.

Le représentant de groupe n'a pas la charge de son groupe. Il ne commande pas. Il n'est qu'un fidèle serviteur. Il n'existe qu'une seule autorité ultime : un Dieu d'amour tel qu'il peut se manifester dans nos consciences de groupe.



RÔLE DES REPRÉSENTANT(E)S DE GROUPE

1. Voir au bon fonctionnement au sein de son groupe
 - S'assurer du bon fonctionnement des tâches de service au sein du groupe.
 - Promouvoir les 12 traditions pour garder l'harmonie dans le groupe.
 - Coordonner et/ou animer les réunions d'affaire et de conscience de groupe
 - Coordonner et/ou animer l'inventaire et la révision de l'éthique de groupe.
2. Communiquer les informations entre l'intergroupe à son groupe, et vice-versa.
3. Représenter son groupe auprès de l'intergroupe.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCES

- ❖ L-03 Les Douze Étapes et les Douze Traditions des Outremangeurs Anonymes.
- ❖ U-04 Manuel OA pour les membres, les groupes et les intergroupes.
- ❖ U-15 Les Douze Concepts de service OA.
- ❖ Statuts et Règlements de l'intergroupe OA Français de Montréal (I.O.A.F.M)

STRUCTURE D'OUTREMANGEURS ANONYMES

MEMBRE

Toute personne qui annonce qu'elle veut être membre le devient par le fait même. La seule condition requise pour devenir membre de OA est le désir d'arrêter de manger compulsivement. Personne ne peut préjuger de la sincérité de ce désir. Les membres sont les piliers de la fraternité, sans eux, elle n'existerait pas et l'individu périrait. Sans le nouveau ou la nouvelle, les groupes tomberaient car le but de OA est de transmettre le message à d'autres personnes qui souffrent encore.

Réf. : 3^{ème} Tradition, 12/12, p. 151.

GROUPE

Un groupe se définit comme suit: un groupe de deux membres ou plus, qui se réunissent pour mettre en pratique le mode de vie des Outremangeurs Anonymes.

Le but primordial de chaque groupe OA est de transmettre le message de rétablissement aux outremangeurs compulsifs qui souffrent encore.

Un groupe doit répondre aux quatre (4) critères obligatoires du Bureau des Services mondiaux (BSM ou WSO en anglais), adoptés par l'Intergroupe OA français de Montréal (I.O.A.F.M.) Ces critères sont :

- Un groupe OA se réunit pour pratiquer les 12 Étapes et les 12 Traditions.
- Tous ceux et celles qui ont le désir d'arrêter d'outremanger compulsivement sont les bienvenu(e)s dans OA.
- Aucun membre n'est obligé de pratiquer quelque action que ce soit pour demeurer membre.
- En tant que groupe, celui-ci n'a aucune autre affiliation que OA.

POUR OUVRIR UN GROUPE

- Faire parvenir la demande à l'Intergroupe par le/la coordonnatrice du comité de liaison.
- A la réception de la demande :
 - Les membres de ce groupe auront à déboursier le matériel requis pour ouvrir un groupe.
 - Le ou la RG du groupe pourra assister à la réunion de l'intergroupe et avoir le droit de vote pour ce qui concerne OA dans son ensemble.
 - Le nom du groupe pourra avoir sa place dans la liste de réunions.

Les nouvelles de ce groupe seront dans les rapports des réunions des RG mensuels si la demande en est faite (anniversaires, changements (heures, coordonnées, etc.)

MEMBRE DE GROUPE

C'est un membre OA en rétablissement, qui fait partie de la conscience de groupe. C'est-à-dire :

- Un membre qui respecte les critères de membre de groupe de l'éthique de groupe.
- Un membre votant et participant aux décisions d'orientation du groupe.

L'on devient membre de groupe lorsque l'on éprouve un sentiment d'appartenance face à son groupe et que l'on se sent prêt à ajouter l'outil de rétablissement qu'est le service dans son mode de vie.

Ces membres sont inscrits sur la liste des membres de groupe avec leurs coordonnées. Cette liste est confidentielle et ne doit servir qu'au RG et au/à la secrétaire pour aviser d'une réunion de conscience de groupe et des postes à combler ainsi que pour vérifier les droits de vote. Le membre de groupe est prêt à mettre en pratique la Douzième Étape.

CONSCIENCE DE GROUPE

Un effort collectif de membre de groupe dans lequel ils étudient les questions internes au groupe dans un esprit d'abandon à une Puissance Supérieure. Elle prend des décisions qui s'imposent, afin de préserver l'esprit du groupe.

INVENTAIRE DE GROUPE

Rencontre de la conscience de groupe pour faire son bilan. Une peu comme une 4^{ième} étape du groupe. C'est-à-dire, faire un examen franc et sincère de ses points forts et de ses points à améliorer dans le but de s'assurer de toujours être tournées vers notre but premier, transmettre le message d'espoir à tous ceux qui souffrent encore.

ÉTHIQUE

Mode de fonctionnement qui détermine les informations propres à la définition et au fonctionnement des réunions OA. Ex. : le type de réunion, son heure, la durée, les critères et descriptions des tâches, les guides d'animation, etc...

Ce mode de fonctionnement est décrit dans un document appelé 'Éthique'.

La révision d'éthique est une rencontre où la conscience de groupe révisé tous ce document afin de les mettre à jour.

Les tâches dans le groupe nous permettent de ne pas perdre de vue la 5^{ième} traditions qui dit : « Chaque groupe n'a qu'un but primordial, transmettre son message aux outremangeurs compulsifs qui souffrent encore.

L'INTERGROUPE OA FRANÇAIS DE MONTRÉAL (I.O.A.F.M.)

Pour plus d'information concernant l'intergroupe (I.O.A.F.M), vous référer au document « Statuts et Règlement IOAFM ».

BUREAU RÉGIONAL - RÉGION 6

Le but des régions est d'offrir des services aux intergroupes qui les forment.

Il permet aux membres de l'intergroupe de partager leur expérience, leur force et leur espoir, et ce à une plus petite échelle que les services mondiaux.

Sont considérés membres de la Région 6 les groupes compris dans la région géographique suivante qui sont enregistrés auprès du Bureau des services mondiaux :

New York, Connecticut, Massachussetts, Rhodes Island, New Hampshire, Maine, Vermont, Centre et Est de l'Ontario, **Québec**, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve—Labrador

Les intergroupes du Québec suivants sont membres de la Région 6 :

- Intergroupe OA français de Montréal
- Montreal English Intergroup
- Intergroupe OA français de l'Outaouais
- Outaouais English Intergroup
- Intergroupe OA de Québec

Pour plus d'informations : <http://oaregion6.org/>

LES SERVICES MONDIAUX

FONDATION

À partir de sa fondation en 1960 jusqu'en 1965 le mouvement OA avait son siège social dans la maison de sa fondatrice, Rozanne. Petit à petit, on décida d'embaucher des employé(e)s rémunéré(e) à temps partiel. Puis, en 1971, suite à l'accroissement rapide des

groupes OA, le mouvement a ouvert de véritables bureaux et augmenté son personnel.

BUTS

- Les services mondiaux sont au service du mouvement OA dans son ensemble jusqu'au membre isolé qui veut échapper à la compulsion alimentaire.
- Comme tous les autres services du mouvement, les services mondiaux sont responsables envers ceux qu'ils servent, c'est-à-dire envers tous les membres qui s'expriment par la voix de leurs délégué(e)s à la conférence d'affaires des services mondiaux.

DÉLÉGUÉ

- Membre élu pour représenter son intergroupe à la conférence d'affaires des services mondiaux.
- Les intergroupes peuvent envoyer un (1) délégué par 15 groupes à la conférence d'affaires du B.S.M.
L'I.O.A.F.M. peut envoyer deux (2) délégués.
- Ces délégués élisent les commissaires; dix (10) sont des commissaires régionaux et six (6) des commissaires généraux. Tous les commissaires sont au service du mouvement OA dans son ensemble.

COMMISSAIRES GÉNÉRAUX

Les six (6) commissaires généraux forment le comité exécutif du Conseil d'administration. Ils supervisent les activités des Services mondiaux et font rapport au Conseil d'administration.

COMMISSAIRES RÉGIONAUX

Les dix (10) commissaires régionaux collaborent au besoin à l'organisation et au fonctionnement des différents services dans leur région et agissent comme agent de liaison entre le Conseil d'administration et les membres de leur région.

LES TÂCHES DU RG

DANS LE GROUPE

- ❖ Renseigner les membres des activités offertes par les comités de l'intergroupe.
- ❖ Faire un bref rapport au groupe de la réunion mensuelle des RG.
- ❖ Amener le procès-verbal de la dernière assemblée des RG et le conserver dans les papiers du groupe (1 an).
- ❖ Promouvoir les Traditions dans le groupe.
- ❖ Porte-Parole des décisions de la conscience de groupe
- ❖ Pour le bon fonctionnement du groupe, le RG ramène à la conscience de groupe les situations nécessitant une décision ou une action. Ex. :
 - Bris de traditions
 - Bris de l'éthique de groupe
- ❖ Transmettre les rapports des comités aux personnes concernées du groupe (12^e étape, publications françaises, etc.) les nouvelles au secrétaire du groupe, ainsi que l'Oasis à la personne responsable des publications.
- ❖ S'assurer d'avoir un animateur pour les réunions d'affaire.
- ❖ S'assurer d'avoir un animateur pour l'inventaire de groupe ou, coordonner avec le comité de liaison pour avoir un animateur externe au groupe.
- ❖ Partager la tâche avec l'adjoint RG
- ❖ Aller aux réunions des RG, si possible accompagné de l'adjoint. Il est à noter, qu'en vertu du point 3.1.3 des « Statuts et Règlements de L'IOAFM », le groupe peut se faire représenter par un membre.

À LA RÉUNION DES RG À L'INTERGROUPE.

- ❖ Être présent(e) à la réunion.
- ❖ Offrir ses services à l'accueil, au café, au montage et démontage de la salle.
- ❖ Rencontrer les autres RG pour échanger sur les défis qu'ils rencontrent.
- ❖ Transmettre les nouvelles touchant son groupe : anniversaire, changement de coordonnées, besoin de support, nouveau RG, etc. Remplir le formulaire mis à la disposition des RG et le remettre à la personne secrétaire d'assemblée.
- ❖ Aviser le secrétariat de l'intergroupe d'un changement dans le groupe
- ❖ Transmettre les changements de coordonnées au B.S.M. par l'entremise du ou de la coordonnatrice du comité de liaison.
- ❖ Représenter son groupe en amenant les propositions, touchant l'I.O.A.F.M., qui ont été votées lors des consciences de groupe.
- ❖ Former, avec les autres RG, la conscience de groupe de l'I.O.A.F.M. pour les décisions affectant OA dans son ensemble.
- ❖ Aider les nouveaux RG.
- ❖ Participer aux élections des membres du comité de services et des comités permanents
- ❖ À la réunion de l'intergroupe former, avec les autres RG, la conscience de groupe de l'intergroupe en prenant les décisions concernant l'intergroupe et OA dans son ensemble

SUGGESTIONS...PETITS TRUCS

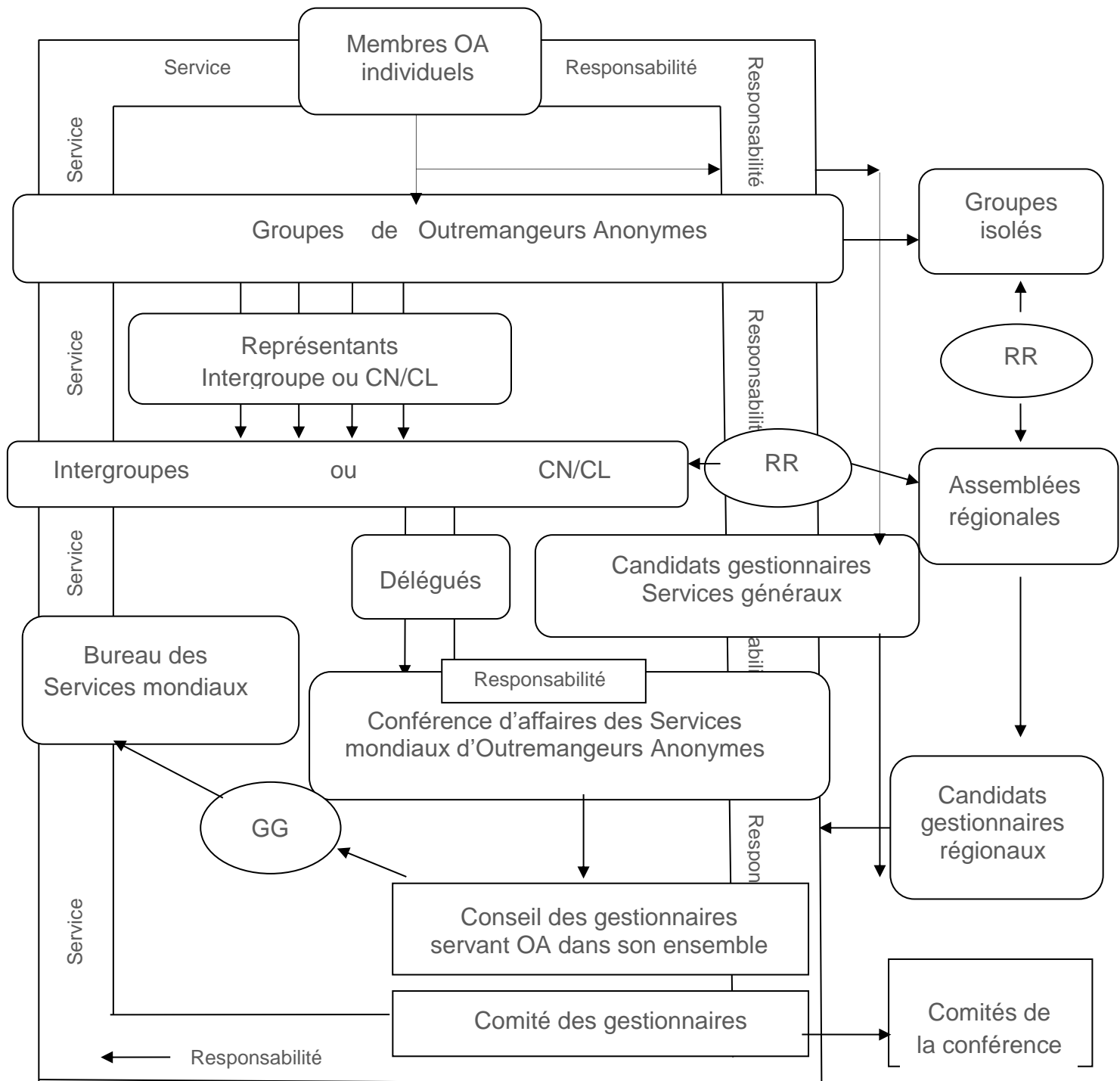
- ❖ Vous pouvez afficher les nouvelles et les feuillets d'événements spéciaux à un endroit où les feuilles seront visibles. On peut aussi les offrir à l'accueil des membres sur une table à cet effet.
- ❖ Il est suggéré au RG de prendre trois (3) à cinq (5) minutes pour faire son rapport, pas plus ! Vous pouvez diviser votre rapport pour toutes les semaines du mois. Un bout du rapport la 1^e semaine, un autre la 2^e semaine, etc.
- ❖ En plus d'assister aux réunions des RG, il est suggéré d'assister aussi aux journées :
 - D'événements spéciaux
 - Des traditions
 - De l'Unité
 - Au congrès
 - Des concepts
 - etc.
- ❖ Il est suggéré de conserver les procès-verbaux dans le groupe pendant un an.
- ❖ Les réunions des RG ont lieu le premier lundi du mois sauf avis contraire. (Jours fériés, congés de l'été)
- ❖ Lors des inventaires du groupe ou l'assemblée d'affaires, il est suggéré de faire respecter l'horaire, l'ordre du jour et l'ordre des intervenant(e)s.
 - N'oubliez pas que les décisions de la conscience de groupe doivent être respectées même si les décisions ne font pas votre affaire.
- ❖ Vous pouvez soumettre à l'assemblée des RG les petits et gros problèmes qui ne trouvent pas de solutions dans votre groupe. Ensemble on pourra peut-être émettre des suggestions pour régler le problème du groupe.

- ❖ Un « parrain/marraine de service » peut vous guider dans votre mandat.

N'OUBLIEZ PAS QUE...

- ❖ N'oubliez pas que vous n'êtes jamais seul(e). Les membres de la conscience de groupe, des comités de l'IOAFM sont là pour vous aider!
- ❖ N'oubliez pas la première tradition qui dit : « Notre bien-être commun devrait venir en premier lieu : Le rétablissement personnel dépend de l'unité des OA.

ANNEXE 1: TABLEAU DE LA STRUCTURE OA. SENTIER DU SERVICE : CHEMINS VERS LE RÉTABLISSEMENT



RR : Représentant régional
 GG : Gestionnaire Services généraux
 CN/CL : Comité national ou Comité linguistique

L'organigramme ci-dessus montre la structure de service d'Outremangeurs Anonymes